

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
Maison des Initiatives Sociales et Culturelles
05 62 13 93 93
centre-social@mairie-pibrac.fr



1, impasse de la Gare - www.ville-pibrac.fr

PROCOLE COVID

Rentrée 2020 - Centre Social

Mise à jour du 14 octobre 2020

La situation actuelle impose toujours d'adapter nos activités afin de garantir la sécurité de tous : adhérents, bénévoles et agents. **En participant aux actions du centre social et culturel vous vous engagez à respecter les consignes données.**

Le non-respect des consignes sanitaires amènera des sanctions allant d'un rappel au règlement jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive du groupe.

Mise à jour du 14 octobre

Pibrac
COVID-19
www.ville-pibrac.fr

Information
CORONAVIRUS
COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

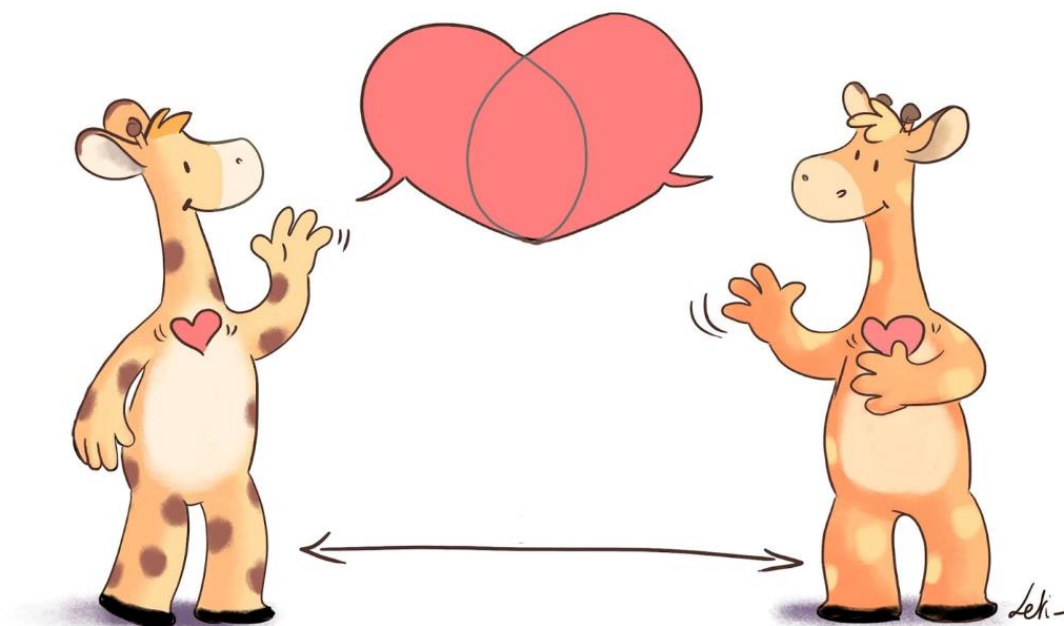
DE NOUVELLES MESURES S'APPLIQUENT POUR PIBRAC À PARTIR DU 13 OCTOBRE POUR UNE DURÉE DE 15 JOURS SUITE AUX DÉCISIONS DE LA PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE :

- Passage en **zone d'alerte renforcée**.
- **Port du masque obligatoire** pour les + de 11 ans **sur les voies et espaces publics**.
- **Bars fermés à partir de 22h00**.
- **Rassemblements de plus de 10 personnes** sur les voies et espaces publics ou dans les lieux ouverts au public sont **toujours interdits**.
- **Rassemblements à caractère festif ou familial** organisés dans des **établissements recevant du public sont interdits**.
- Les **activités sportives sont interdites dans les établissements couverts** sauf dans les salles de sports et gymnases et pour les scolaires, mineurs, sportifs professionnels de haut-niveau et pour les personnes en situation d'handicap.
- **Événements associatifs ou professionnels** et/ou **activités à caractère culturel ou artistique restent possibles** dans les établissements, dans la limite de 1 000 personnes et en respectant de manière stricte le protocole sanitaire.

Retrouvez toutes les mesures sur le site de la Préfecture de la Haute-Garonne → www.haute-garonne.gouv.fr



Physiquement distanciés, émotionnellement connectés !



cnv-apprentiegirafe.blogspot.com

Ce protocole s'appuyant sur les consignes sanitaires gouvernementales et les arrêtés préfectoraux, il peut être amené à évoluer à tout moment. Les activités proposées peuvent évoluer en cours d'année, être supprimées, remplacées ou ajoutées.

1. Les mesures sanitaires :

Limitation du nombre de participants

Lavage mains
entrée + sortie

Masque obligatoire
pas d'alimentation

Distanciation
1m

Aération
pendant 15 minutes
avant l'activité et entre
2 groupes

Désinfection à
réaliser par les utilisateurs
avant l'activité (points de
contacts : tables, chaises,
poignées , interrupteur...)

Respect des consignes
protocole validé en cas
d'adhésion

Tenue Registres

inscription obligatoire, listing
nominatif à contacter en cas
de cas covid

Ne pas venir en cas de
symptômes

Référent Covid

pour chaque activité pour aérer et
veiller à la bonne désinfection des
zones de contact

REGLE DES 3 M « Masques, Mains, Mètres »

Le port du masque est obligatoire dans les locaux



↪ Il n'est pas possible d'enlever son masque donc le partage d'alimentation dans les locaux est suspendu pour l'instant. Pensez à sortir prendre l'air régulièrement à l'extérieur de la structure, à tour de rôle, si vous en sentez le besoin.

↪ Il est important de **ne pas créer des zones de regroupement près des sorties/entrées du bâtiment** et de maintenir des distances même à l'extérieur

↪ **Une distance d'1m** est à maintenir entre les personnes

↪ **Le nombre de personnes présentes dans chaque salle est limité** afin de respecter une distanciation conforme entre les participants (4m²/personne), le nombre limite est affiché sur chaque porte d'accès et peut évoluer

↪ **Le lavage de main (ou à défaut le gel hydro-alcoolique) est obligatoire** à votre arrivée dans les locaux

ENTRETIEN ET DESINFECTION

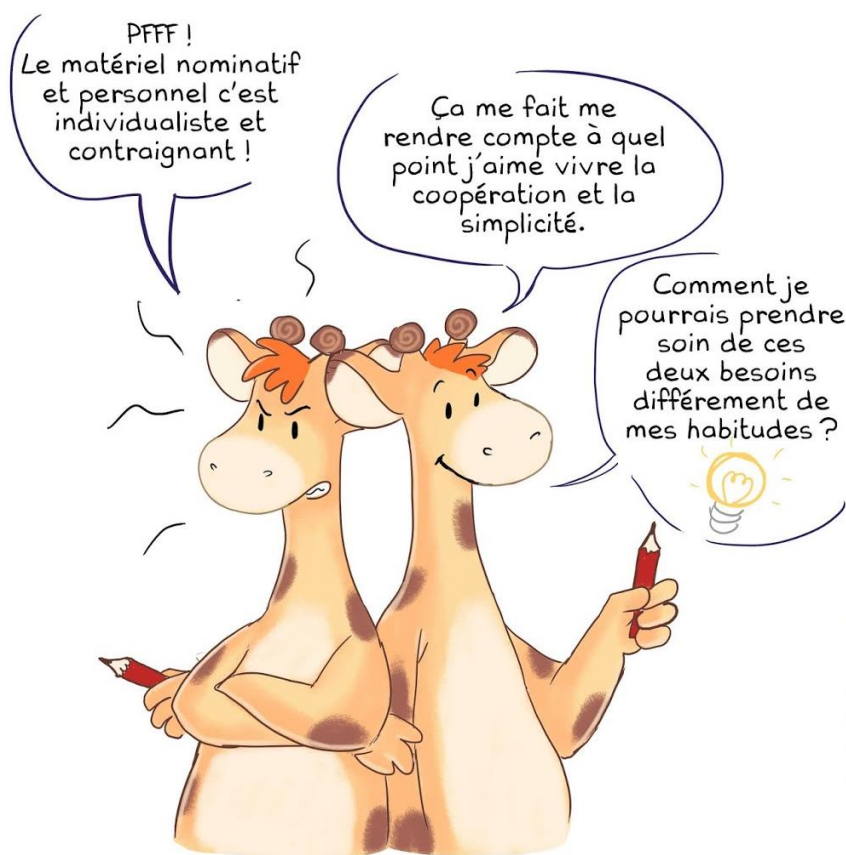
↪ L'entretien complet des locaux est organisé du lundi au vendredi matin avec une attention particulière pour les points de contact.

↪ **Chaque groupe doit effectuer la désinfection** de toute zone de contact qu'ils seront amenés à toucher AVANT d'utiliser la salle : tables, chaises, poignées de portes, fenêtres, interrupteurs, photocopieuse...

↪ Un délai de 30 minutes est prévu entre 2 groupes ou ateliers avec **une aération demandée de 15 minutes au minimum et une désinfection des points de contact.**

↪ L'accès aux sanitaires est possible pour le grand public, il est demandé de désinfecter les lieux avant et après utilisation.

DE LA CONTRAINTE ... A LA CREATIVITE



Si toi aussi, tu as des idées au service de la coopération et de la simplicité tu peux les noter ici (avec ton crayon perso 😊)

ROLE DU REFERENT COVID

- ↳ Dans chaque groupe, une personne sera nommée **Référent COVID**. Son rôle est de :
- **soutenir le bénévole ou l'intervenant afin d'assurer la sécurité de tous** : veiller à la désinfection, aération, rappel des consignes... Bien sûr, chaque adhérent.e est invité.e à participer à ces missions pour que tout se déroule dans les meilleures conditions
 - **tenir un registre nominatif des adhérents présents à l'atelier** ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et mails, ceci afin de pouvoir joindre rapidement les personnes en cas de cas positif.

Nous vous rappelons qu'en fonction de l'organisation et des procédures nécessaires certains ateliers peuvent être modifiés, ajoutés ou suspendus à tout moment.

2. Spécificités complémentaires pour les ateliers

Nous remercions :

- Nos bénévoles pour leur présence et leur motivation dans cette situation exceptionnelle ;
- Nos adhérents qui nous accordent leur confiance en renouvelant leur adhésion dans cette période incertaine.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents et avons une pensée pour ceux qui ne peuvent ou souhaitent pas revenir au centre social actuellement au vu du contexte.

ATELIERS EN SALLE	Consignes complémentaires
ACTIVITES CREATIVES LANGUES ATELIER BRICOL SOPHROLOGIE	<ul style="list-style-type: none">⇒ Chaque participant apportera son propre matériel⇒ Pour le gros matériel type machine à coudre ou outillage spécifique, il sera désinfecté avant chaque utilisation par une personne différente⇒ En cas d'utilisation de la photocopieuse, la désinfection est à réaliser avant avec une lingette dédiée
ATELIER BRICOL	<ul style="list-style-type: none">⇒ un registre du public venu est tenu⇒ la circulation et la disposition de la salle devront permettre le respect de la distanciation⇒ Chaque participant apportera son propre matériel⇒ Pour le gros matériel type outillage spécifique, il sera désinfecté avant chaque utilisation par une personne différente
PAUSE PARENT	<ul style="list-style-type: none">⇒ Pas de masques pour les enfants de moins de 11 ans
COUTURE	<ul style="list-style-type: none">⇒ Pour le gros matériel type machine à coudre et surjeteuse, il sera désinfecté avant chaque utilisation par une personne différente
CANTINE DU CŒUR	<ul style="list-style-type: none">⇒ Respect des consignes établies par l'établissement qui nous accueille

ATELIERS EN PLEIN AIR	Consignes complémentaires
<p>MARCHE</p> <p>ESCAPADE</p> <p>EQUILIBRE</p> <p>EQUILIBRE DOUX</p>	<p>Ces activités se dérouleront uniquement en plein air. Au vu du contenu de l'activité, nous vous remercions de redoubler de vigilance concernant le respect de la distanciation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 mètres dans le cadre de la pratique de l'Equilibre (activité à intensité modérée) ▪ 4m²/personne pour la pratique de la marche, à adapter à la vitesse de progression : ▪ 2mètres entre chaque pratiquant pour une marche à 4km/h ▪ 5 mètres pour une marche rapide ou nordique à 6km/h <p>⇒ La règle est celle du masque obligatoire, l'exception se limite à la pratique de l'activité. Arrivée des participants avec le masque OBLIGATOIRE. Lavage de mains au gel hydro alcoolique à votre arrivée</p> <p>⇒ Une fois les écarts réalisés entre les participants, l'animateur bénévole peut autoriser les personnes qui le souhaitent à enlever le masque. Le remettre pour tout rassemblement et pour partir. Le masque est à mettre temporairement si nécessité de terrain : limitation du chemin ou de l'espace pour pratiquer</p> <p>⇒ Le rassemblement en groupe est limité à 10 personnes, bénévole inclus. Afin de respecter cette consigne, chaque participant s'engage : <ul style="list-style-type: none"> ▪ à venir uniquement s'il est inscrit et que c'est son jour de présence ▪ à attendre au point de rendez-vous fixé </p> <p>⇒ La possession et l'utilisation par chaque adhérent de son propre matériel est possible, l'entretien est sous sa responsabilité.</p>
<p>ESCAPADE</p>	<p>⇒ Le covoiturage pour l'Escapade est déconseillé mais toléré à condition de porter le masque et de respecter les distances sanitaires entre les personnes.</p>
<p>ACCUEIL AU JARDIN</p>	<p>⇒ Une fois les participants assis à distance et l'activité en elle-même débutée les participants qui le souhaitent pourront retirer leur masque.</p>